



Flash Info

Mai 2014

Chers concitoyens,

Les passions de la campagne électorale s'estompent.

Les électeurs ont fait leur choix : une équipe renouvelée est en place, conformément à la nouvelle loi électorale, avec l'introduction de la parité homme - femme.

L'équipe des adjoints et des conseillers municipaux avec délégation a été désignée et leurs compétences attribuées.

Par ailleurs, des permanences d'élus sont d'ores et déjà mises en place pour recevoir celles et ceux qui le souhaitent.

Pour l'avenir, les commissions sont composées : d'elles devront émerger les idées et les propositions permettant de réaliser, avec vous, les différents projets des années à venir.

Vos attentes sont nombreuses.

Dans un contexte de diminution des dotations financières de l'Etat, une attention particulière devra se porter sur la gestion du budget communal. Malgré cette situation, nous devons préparer Altorf aux enjeux de demain, tout en sachant préserver ce qui fait de notre village un lieu où il fait bon vivre.

Nous continuerons d'entretenir avec vous les habitants, les associations et les entreprises, des relations basées sur la transparence, la sincérité, la simplicité et la confiance.

Notre objectif est de répondre à vos aspirations dans le cadre des attributions et des compétences qui sont celles de la municipalité.

En conclusion je citerai Nelson Mandela :
« *Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès* »

Votre Maire,
Gérard ADOLPH



FETE NATIONALE - lundi 14 juillet

En raison des travaux à la MTL, nous regrettons de ne pouvoir organiser le repas champêtre cette année, les meilleures conditions n'étant pas réunies.

Par contre, comme chaque année, la cérémonie se déroulera au Monument aux Morts après la messe. Toute la population est cordialement invitée à un apéritif offert par la commune dans les jardins de l'abbaye.

SOMMAIRE

- | | | | |
|--|--------|-------------------------------------|-------------|
| • Ordre du jour des séances du conseil municipal | page 2 | • Vie associative et manifestations | pages 4 - 5 |
| • Informations communales et diverses | page 3 | • Agenda et infos pratiques | page 6 |

ELECTIONS MUNICIPALES DU 23 MARS 2014

Avec un taux de participation de 81%, les 2 listes en présence ont obtenu les résultats suivants :

« Ensemble pour Altorf » conduite par Gérard ADOLPH : 539 voix

Ont été élus : ADOLPH Gérard, ARNOLD Monique, BAAS René, BATTESTINI Cathy, BERNHARD Lucien, EYDER Cyriaque, FOESSER Christian, FOESSER Michel, JUCHS Christelle, KIEFFER Stéphanie, LACOUTURE Agathe, ROSER Estelle, STAERK Guy.

« Passionnement Altorf » conduite par Marc MULLER : 266 voix

Ont été élus : MULLER Marc, WITTMANN Chantal.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Ordre du jour des dernières séances du conseil municipal. L'intégralité des comptes rendus est consultable en mairie, dans les boîtes de publication du village (parking MTL et mairie) et sur le site internet de la commune : <http://www.altorf.fr>

SEANCE DU 30 MARS 2014

- ◇ Installation des conseillers municipaux
- ◇ Election du Maire
- ◇ Fixation du nombre d'Adjoints
- ◇ Election des Adjoints au Maire

SEANCE DU 8 AVRIL 2014

- ◇ Fixation des indemnités Maire, Adjoints et délégués
- ◇ Fixation de l'indemnité de conseil allouée au Percepteur
- ◇ Constitution des commissions communales
- ◇ CCAS : fixation du nombre de membres du conseil d'administration
- ◇ CCAS : nomination des membres du conseil d'administration
- ◇ Désignation des délégués communaux au sein des instances intercommunales
- ◇ Fixation des délégations consenties au Maire

Adjoints et conseillers délégués

Le nombre d'habitants permet à notre village de disposer, au maximum, de 4 adjoints.

Depuis les dernières élections, la parité homme-femme s'applique aussi pour ces fonctions, avec une différence possible de un (2 + 2 ou 2 + 1).

Lors de la précédente mandature, les 4 adjoints étaient des hommes.

M. le maire, désirant continuer à bénéficier des compétences et de l'expérience acquise des 4 adjoints sortants, a proposé le fonctionnement suivant :

3 adjoints : M. BAAS, Mme ARNOLD et M. EYDER

2 conseillers délégués : M. BERNHARD et M. STAERK.

Les conseillers délégués, bien que n'ayant pas le titre officiel d'adjoint, conservent les mêmes attributions que sous la mandature précédente.

Ils bénéficient d'une indemnité identique à celle des adjoints. (voir ci-contre)

SEANCE DU 29 AVRIL 2014

- ◇ Approbation du PV de la séance du 8 avril 2014
- ◇ Affectation des résultats 2013
- ◇ Prévision d'attribution des subventions pour l'exercice 2014
- ◇ Fixation du taux des taxes communales pour l'exercice 2014
- ◇ Approbation du budget primitif 2014
- ◇ Renouvellement de la ligne de trésorerie
- ◇ « Pomme de Pic » : révision des tarifs d'inscription pour le rentrée 2014/2015
- ◇ Demande de subvention pour voyage scolaire
- ◇ Club d'échecs d'Altorf : attribution d'une subvention pour licences jeunes
- ◇ Commission communale des impôts directs : proposition d'une liste de membres

Fixation des indemnités du maire, des adjoints et des conseillers délégués

Sur proposition de M. le maire, le conseil municipal du 8 avril 2014 a décidé, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'allouer les indemnités suivantes :

Maire : 1 140,44 € brut mensuel

Adjoints et conseillers délégués : 475,18 € brut mensuel.

Remarque : par rapport à la mandature précédente, il y a un poste supplémentaire.

Il n'entraîne cependant aucune augmentation du montant total des indemnités, au contraire.

En effet, le maire, les adjoints et les conseillers délégués ont décidé de diminuer toutes les indemnités qui leur étaient allouées lors du mandat précédent, moins 30% pour le maire et moins 25% pour les adjoints et les conseillers délégués.

Au final, dans le budget de fonctionnement, l'enveloppe globale des indemnités diminue de 7 500 € par an.

Informations diverses...

Les nouveaux horaires scolaires

Le gouvernement a imposé à toutes les communes des horaires répartis sur 4 jours 1/2. Celles qui ne font pas de proposition se verront imposer les horaires par l'administration. En accord avec les enseignants, le conseil d'école et la grande majorité des parents, le conseil municipal dans sa séance du 27 janvier 2014, à l'unanimité, a proposé :

- ◆ Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 15h30
- ◆ Mercredi de 8h à 10h

Ces horaires ont été acceptés par le directeur académique de l'éducation nationale.



Forêt communale : présentation de son état et du plan pluriannuel de gestion



Des représentants de l'ONF sont venus présenter le projet d'aménagement de la forêt communale d'Altorf pour la période 2014-2033. L'exposé de ce projet repose sur un ensemble d'analyses de la forêt et de son environnement actuel, entraînant la définition des objectifs assignés à la forêt ainsi qu'un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme pour préserver le patrimoine existant. Cette proposition d'aménagement forestier a été acceptée par le conseil municipal. Ce projet deviendra définitif après avoir fait l'objet d'un arrêté d'aménagement signé par Monsieur le Préfet.

Maison du Temps Libre :

1er coup de pioche

Les travaux de réhabilitation et d'agrandissement de la MTL et de l'annexe ont débuté le 12 mai dernier. Ils devraient durer une année.



Aire de jeux

L'entretien de l'aire de jeux (remise en état, peinture...) nécessitera sa fermeture pendant une semaine courant juin.



La gendarmerie vous informe et vous conseille...

Dans le cadre de la lutte contre les cambriolages et les escroqueries par internet, la gendarmerie a édité des plaquettes d'informations disponibles dans le sas d'entrée de la mairie et sur le site internet de la commune <http://www.altorf.fr>



Carte nationale d'identité - NOUVEAUTÉS

Les cartes d'identité délivrées à compter du 1er janvier 2014 sont valables 15 ans.

Les cartes d'identité en cours de validité au 1er janvier 2014 et délivrées après le 1er janvier 2004 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.

Les seuls cas de renouvellement anticipé concernent : changement d'adresse, changement d'état civil, perte ou vol.

Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre carte d'identité, il est conseillé de consulter le site du Ministère des Affaires Étrangères pour plus d'infos : <http://www.diplomatie.gouv.fr> ► conseils aux voyageurs.

Afin d'éviter tout désagrément pendant votre voyage à l'étranger, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.



Pétanque d'Altorf



Forme et Vitalité

Notre saison 2013/2014 s'achève. Nous terminerons nos séances de gym à la fin du mois de juin, puis nous prendrons de longues vacances jusque fin septembre. Bonne continuation à toutes et à tous.

Le comité de F & V

Rendez-vous à la bibliothèque

HISTOIRES à 10H30 :

les mercredis 4 juin, 2 juillet et 3 septembre.

JEUX à 14H00 :

les samedis 7 juin, 5 juillet et 6 septembre.

La bibliothèque sera fermée du 23 juillet au 18 août.



**BONNES VACANCES
A TOUS LES
LECTEURS...**



Concert

La chorale Cœur de Femmes invite à un concert
Dimanche 15 juin
À 17h à l'Abbatiale
St Cyriaque
Entrée gratuite
Rens. au 06 13 17 04 47

AS Altorf



A l'occasion de son 90ème anniversaire, l'AS Altorf organise **un dîner dansant animé par l'orchestre « Rosy Stars » le samedi 26 juillet 2014** à partir de 20h au stade.

Menu :

**Pâté en croute, crudités
Suprême de pintade aux morilles
Légumes et spätzle**

Café et dessert

Prix : 25 € par personne
(12,50 € enfants de 6 à 11 ans)



Renseignements et réservations au
06.35.55.91.08 ou 06.82.53.58.19

Chorale Ste Cécile

Outre les répétitions hebdomadaires, la chorale se retrouve régulièrement aux manifestations religieuses ainsi qu'aux commémorations.

Les nouveaux choristes sont les bienvenus.

Une soirée de chants est prévue à l'automne. Toutes les informations vous parviendront en temps voulu.

S. Heiligenstein

Rendez-vous aux jardins

Journées nationales "Rendez-vous aux Jardins" initiées par le ministère de la culture et de la communication **vendredi 30, samedi 31 mai et dimanche 1er juin.**

A l'occasion de ce week-end, le Jardin du Cloître ouvrira ses portes :

- de 10h à 18h vendredi 30 mai
- de 14h à 18h samedi 31 mai
- de 10h à 18h dimanche 1er juin.

Nous vous rappelons les horaires habituels d'ouverture au public du Jardin du Cloître :

- Du 01.04 au 13.07 samedi 14h-18h / dimanche 10h-18h
- Du 14.07 au 31.08 tous les jours 10h à 18h
- Du 01.09 au 31.03 dimanche 10h-17h
- Les jours fériés de 10h à 18h.

Conférence "Culture en jardin surélevé et traitement par les plantes"

Organisée par le C2A et animée par un fervent amateur du jardinage **vendredi 30 mai** à 20h au caveau - entrée libre, sur les thèmes :

- le jardin surélevé (fabrication de bacs et pourquoi faire des jardins surélevés)
 - le traitement par les plantes contre les maladies des légumes
- plus d'info sur <http://www.lejardinnourricier.fr>



Comité d'Animation d'Altorf (C2A)

Mise en scène de textes historiques : « Altorf, son village, son abbaye et ses habitants »

Dans le cadre de leur programme culturel et à l'occasion de la publication de l'ouvrage « *Altorf à travers les âges* », les Archives Départementales du Bas-Rhin, la mairie et le C2A (Comité d'Animation d'Altorf) organisent une soirée de lecture de textes.

Elle aura lieu le jeudi 26 juin à 20h00 au « Caveau de l'espace Henri Host », place Saint Cyriaque à Altorf.

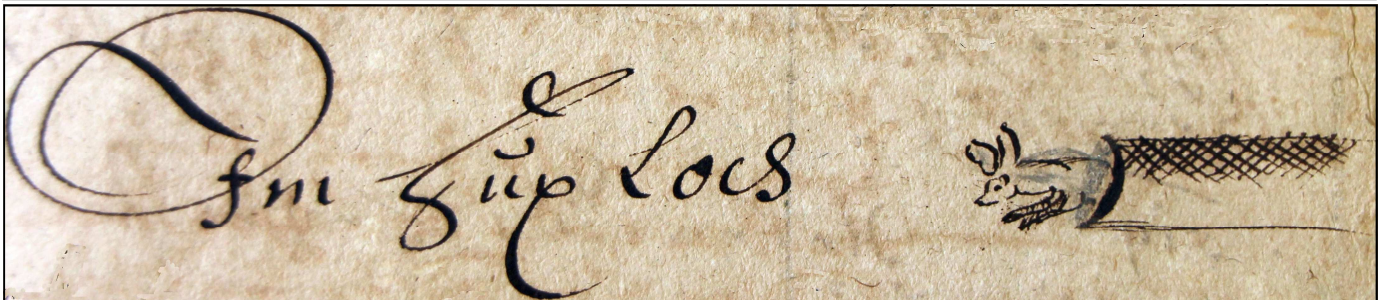
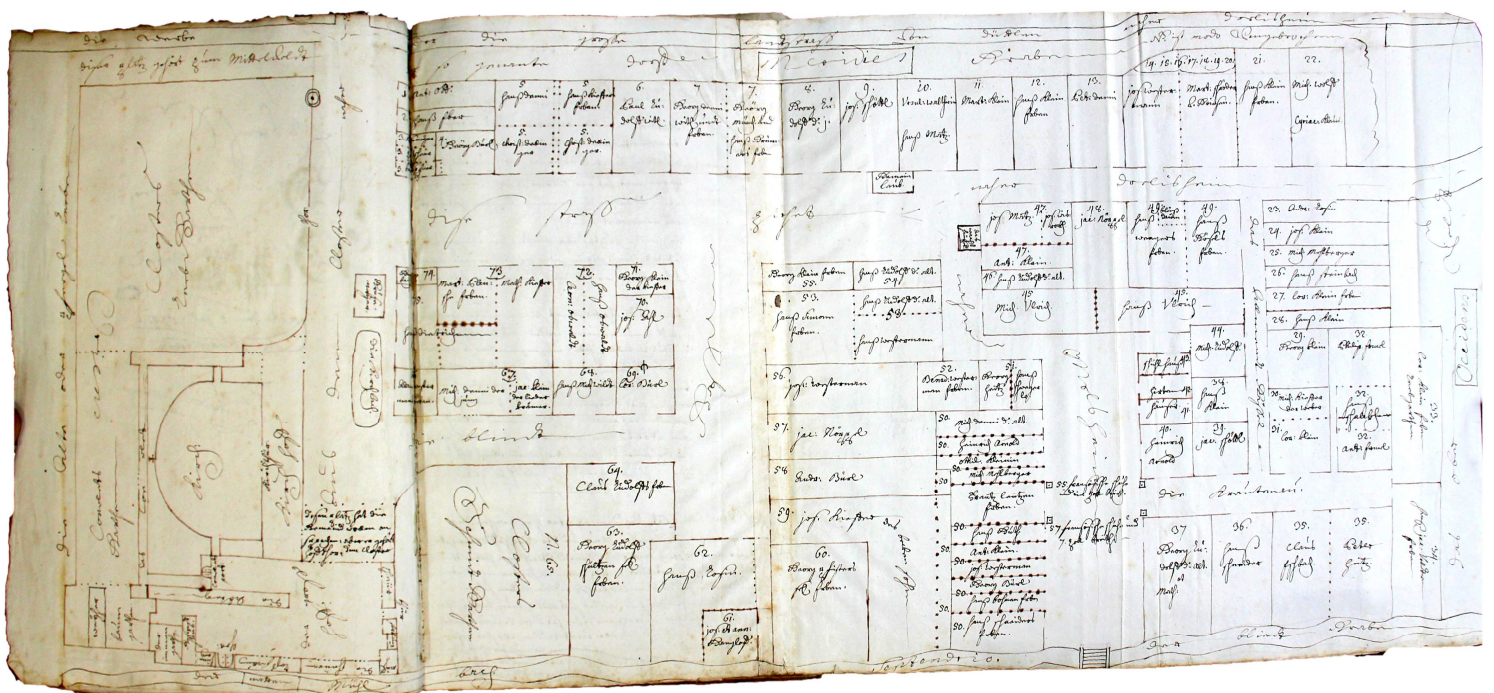


Illustration du Fuchslotz, extrait du terrier de 1661 (ADBR E5811)

Le plan d'Altorf exposé à Strasbourg

Le plan original d'Altorf de 1740 sera exposé aux Archives Départementales du Bas-Rhin à Strasbourg, du 3 juin au 2 novembre 2014, dans le cadre de l'exposition : le territoire à la carte.

Une occasion de découvrir l'original du plan qui a été transcrit dans le livre « *Altorf à travers les âges* » et qui nous permet de mieux comprendre l'organisation de notre village.



Plan du village d'Altorf de 1740 (ADBR E5814)

ASSURANCES HABITATION – PREVOYANCES – SANTE – RETRAITE – ASSURANCE VIE – DEFISCALISATION
 ASSURANCE LOYERS IMPAYES – CREDIT CONSOMMATION – AUTOMOBILE
 RESPONSABILITES CIVILES PROFESSIONNELLES – GARANTIES FINANCIERES
 PREVOYANCES DES PROFESSIONNELS – PRETS IMMOBILIERS ...

Xavier NICK
 Courtier d'Assurance
 3, Rue de la Chapelle
67120 ALTORF
 Tél. : 06.21.55.52.85 / 03.88.56.95.45
xn@cg2s-courtage.com
 N° ORIAS : 08 046 282
 Siren : 422 146 621



CG2S COURTAGAGE

Vous avez besoin de Conseils Personnalisés
 en matière d'Assurances – Prêts Immobiliers – Placements Financiers
 ou Conseil Patrimonial ?
 Bénéficiez de mon expérience et de ma PROXIMITE....

Rencontrons-nous !

Restez informés en un clic : <http://www.altorf.fr>
 Toute l'actualité d'Altorf, les horaires de la mairie, les horaires des bus scolaires,
 la vie scolaire et périscolaire, le conseil municipal, les manifestations, la vie associative, la vie pratique,
 la vie paroissiale, les journaux communaux...



« **HERISSON 67** » **Maîtres Ramoneurs**
 Les Maîtres Ramoneurs (à savoir les établissements Kieffer-Martin, Dorn, Ramonage de la Vallée)
 sont désormais regroupés sous une seule et même enseigne :
Hérisson 67 20 rue de Bitche 67000 Strasbourg tél 03 88 35 65 44

AGENDA

DIMANCHE 25 MAI Elections européennes - Dîme de 8h à 18h	DIMANCHE 15 JUIN Pétanque - Challenge du Président	Du 25 au 27 JUILLET Les 90 ans du club de football (voir page 4)
VENDREDI 30 MAI Conférence au caveau à 20h (voir page 4)	DIMANCHE 15 JUIN Concert Cœur de Femmes / Eglise à 17h	DIMANCHE 7 SEPTEMBRE Marché aux puces
DU 30 MAI AU 1er JUIN Rendez-vous aux jardins (voir page 4)	SAMEDI 21 JUIN Fête de la musique 19h (voir page 4)	SAM 20 & DIM 21 SEPTEMBRE Journées du patrimoine
SAMEDI 7 JUIN Tournoi des jeunes - Club house foot	DIMANCHE 22 JUIN Fête Dieu dans le jardin de l'Abbaye	DIMANCHE 28 SEPTEMBRE Vélo tour de la Communauté de Communes
DIMANCHE 8 JUIN Journée de pêche à l'étang	JEUDI 26 JUIN Lecture du livre sur Altorf (voir page 5)	SAM 5 & DIM 6 OCTOBRE Pétanque - Challenge du Maire

OUVERTURE & PERMANENCE



MAIRIE D'ALTORF
 12, rue Principale 67120 ALTORF
 Téléphone : 03 88 38 12 54 Télécopie : 03 88 38 75 43
 Courriel : mairie-altorf@wanadoo.fr Site : <http://www.altorf.fr>

Horaires
 Du lundi au vendredi de 9h à 12h
 Le lundi de 17h à 19h
 Le mercredi de 14h à 16h

Le Maire reçoit le lundi de 17h à 19h et sur rendez-vous.
 Les adjoints et les conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous.